

20200205 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/22560/en-guyane-une-centaine-de-demandeurs-d-asile-vivent-dans-la-rue>

Actualités



Un campement de demandeurs d'asile à Cayenne, en Guyane. Crédit : La Cimade

En Guyane, une centaine de demandeurs d'asile vivent dans la rue

Par [Leslie Carretero](#) Publié le : 05/02/2020

En Guyane, une soixantaine de demandeurs d'asile syriens et une quarantaine de Palestiniens ont installé leurs tentes dans la ville de Cayenne, faute d'hébergement. Les associations dénoncent leurs conditions de vie précaires et "l'absence quasi-totale d'une prise en charge à leur arrivée".

Depuis mi-janvier, deux campements abritant une centaine de demandeurs d'asile ont vu le jour à Cayenne, chef-lieu de la Guyane, fait rare pour la région. "Ce phénomène de camp est nouveau en Guyane", contrairement à la métropole, note Lucie Curet de la Cimade Guyane.

Environ soixante personnes originaires de Syrie se sont installées place des Amandiers, lieu du nord de la ville prisé notamment des boulistes, et une quarantaine de Palestiniens ont élu domicile en plein centre-ville, derrière la préfecture.

"Les mieux lotis sont sous des tentes, d'autres sont sous des bâches mais certains dorment dehors, à même le sol", signale Lucie Curet.

Des familles et des enfants en bas âge

Parmi ces personnes, on compte de nombreuses familles et enfants en bas âge, dont "au moins trois de moins d'un an", précise encore Lucie Curet qui ajoute que beaucoup souffrent de pathologies telles que des maladies de peau ou du diabète. Ces demandeurs d'asile syriens - nationalité peu représentée dans la région - seraient arrivés récemment en Guyane depuis le Liban en passant par le Brésil.

Les associations présentes dans la région, dont la Cimade et Médecins du monde, dénoncent dans un [communiqué](#) commun "l'absence quasi-totale d'une prise en charge à leur arrivée".

Dans un courrier adressé au ministre de l'Intérieur fin janvier, le sénateur LREM de Guyane a également alerté sur les conditions d'accueil de ces demandeurs d'asile qui se trouvent "dans le dénuement le plus total".

"En cours de procédure, ces familles, qui bénéficieraient selon toute vraisemblance du statut de réfugié politique, subissent directement les conditions d'accueil déplorables réservées aux demandeurs d'asile à Cayenne", a insisté Antoine Karam.

"Le premier guichet du pays, loin devant l'Ile-de-France"

La Guyane ne compte en effet aucun centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) malgré plus de 2 000 demandes déposées en 2019 - pour la plupart de personnes originaires d'Haïti - selon les chiffres de la Cimade. Comme le rappelle le sénateur dans sa lettre, la Guyane est devenue, par son nombre de demandeurs d'asile enregistrés par rapport à sa population, "le premier guichet du pays, loin devant l'Ile-de-France".

"Nous sommes l'un des derniers territoires sans dispositif d'hébergement alors que l'État se doit de prendre en charge les demandeurs d'asile pendant la procédure", souffle Lucie Curet. Il existe bien 150 places d'hébergement d'urgence sous forme d'appartements dédiés aux demandeurs d'asile en Guyane mais "c'est trop peu au vu du nombre de demandeurs".

Ainsi, selon le sénateur, le seul logement que les demandeurs d'asile peuvent éventuellement payer est une chambre insalubre chez un marchand de sommeil, ou pour ceux qui ne peuvent payer, "la rue ou un squat".

Dans leur communiqué, les associations se demandent "que fait l'État ?" et réclament "l'hébergement d'urgence et l'accompagnement de tous les demandeurs d'asile actuellement à la rue" ainsi qu'un "plan cadre organisant l'hébergement de tous les demandeurs d'asile sur le territoire durant leur procédure".